NOVARC FOUNDATION
815 C Chemin du RAZAS - ZI Les Plaines
26780 MALATAVERNE
Fonds de dotation publié au Journal Officiel le 26 août 2017

RAPPORT D'ACTIVITE
EXERCICE 2020

1. Préambule

Le fonds de dotation NOVARC FOUNDATION a eu une activité restreinte en 2020 en raison de la crise sanitaire.

2. Fonctionnement interne du fonds

Le fonds de dotation dispose d'un Conseil d'administration, composé des membres suivants :

M. Jean-Noël REY, Président du Directoire de la société NOVARC, Président ;
Mme Marielle GARCIA, Secrétaire ;
M. Benoît FOURNAND, Trésorier ;
Mme Sylvie ROUX-BROSSE, Administrateur ;

Le fonds ne dispose pas de comité consultatif.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 23 mars et 17 juillet 2020.

3. Rapports du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds

Le fonds de dotation a continué sa communication interne au sein du groupe NOVARC (messages sur intranet, affichettes dans les filiales, communication lors des séminaires ...).

3.2 Liste des partenaires du fonds

Le fonds de dotation a pour partenaire l'association ADMICAL, créée en 1979, qui développe le mécénat des entreprises et des entrepreneurs. Elle rassemble et représente tous les mécènes (https://admical.org).

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Les filiales du Groupe NOVARC n'ont pas été sollicitées en cours d'année 2020 en raison de la crise sanitaire.

4. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Le fonds de dotation n'a procédé à aucun versement au cours de l'exercice 2020.

5. Liste des libéralités reçues

Le fonds de dotation a perçu un don de DEUX MILLES (2.000,00) euros de la société REGELTEX, SAS au capital de 628 488 €, dont le siège social est situé à ISSOUDUN (36100) – Rue Robert Maréchal – Lieudit La Mollière de la Limoise, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de CHATEAUROUX, sous le numéro 307 180 786, au titre de l'exercice 2020.

M. Jean-Noël REY
Président

KPMG SA
41 rue des Langories
Plateau de Lautagne
26905 Valence

NOVARC FOUNDATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
NOVARC FOUNDATION
815 C Chemin du Razas ZI 26780 MALATAVERNE

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (“ private company limited by guarantee ”).

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
41 rue des Langories
Plateau de Lautagne
26905 Valence

NOVARC FOUNDATION

815 C Chemin du Razas ZI 26780 MALATAVERNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'attention des membres du conseil d'administration de NOVARC FOUNDATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation NOVARC FOUNDATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "Changement de méthode comptable" dans la partie principes, règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application des dispositions du nouveau règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018.

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valence, le 17 janvier 2023

KPMG SA

Fabien DAMIRON

Associé

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois	**EXERCICE N, CLOS LE 31/12/20**			EXERCICE N-1 31/12/19
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois	BRUT	Amort., Provis.	**NET**	NET
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets et autres droits similaires					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
ACTIF	Install. techniques, matériel & outill. industriels					
	Autres immobilisations corporelles					
IMMOBILISE	Immobilisations en cours					
	Avances & acomptes sur immob. corporelles					
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations évaluées par mise en équival.					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	**(I)**				
	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
ACTIF	Avances & acomptes versés sur commandes					
CIRCULANT	**CREANCES**					
	Usagers & comptes rattachés					
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances					
	DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités		49 220.77		49 220.77	49 721.15
	Charges constatées d'avance					
COMPTES	**TOTAL**	**(II)**	**49 220.77**		**49 220.77**	**49 721.15**
DE	Frais d'émission des emprunts	**(III)**				
REGUL.	Primes de remboursement	**(IV)**				
	Ecarts de conversion actif	**(V)**				
	TOTAL GENERAL	**(I à V)**	**49 220.77**		**49 220.77**	**49 721.15**

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois		**EXERCICE N**	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois		**31/12/2020**	31/12/2019
FONDS PROPRES	**FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE**				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires			15 000.00	15 000.00
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)				
	Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)				
	RESERVE LEGALE				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(EXCEDENT OU INSUFFISANCE)**		**0.00**	**0.00**
		Total des fonds propres (situation nette)		**15 000.00**	**15 000.00**
	AUTRES FONDS PROPRES				
	Fonds propres consomptibles			32 743.65	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
		Total des autres fonds propres		**32 743.65**	
	TOTAL DES FONDS PROPRES		**(I)**	**47 743.65**	**15 000.00**
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés des fondations abritées				
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				33 892.19
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
	TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES		**(II)**		**33 892.19**
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL DES PROVISIONS		**(III)**		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts & dettes financières divers				
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 477.12	828.96
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES		**(IV)**	**1 477.12**	**828.96**
	Ecarts de conversion passif		**(V)**		
	TOTAL GENERAL		**(I à V)**	**49 220.77**	**49 721.15**

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois	**EXERCICE N**	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois	**31/12/2020**	31/12/2019
	Cotisations			
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature :			
	Ventes de prestations de service			
PRODUITS	*dont parrainages :*			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation			
D'EXPLOITATION	Versements des fondateurs ou conso. de la dot. consomptible		1 148.54	
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels			
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières			
	Reprises sur amortissements & provisions, transfert de charges			
	Utilisations de fonds reportés			
	Utilisations de fonds dédiés des fondations abritées			
	Utilisations de fonds dédiés			54 086.10
	Autres produits		2 000.00	5 000.00
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**3 148.54**	**59 086.10**
	Achats de marchandises			
	Variation de stock (marchandises)			
	Achats matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stock (matières premières & approvisionnements)			
CHARGES	Autres achats et charges externes (*)		3 148.54	3 193.91
	Aides financières			22 000.00
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
D'EXPLOITATION	Charges sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Reports en fonds reportés			
	Reports en fonds dédiés des fondations abritées			
	Reports en fonds dédiés			33 892.19
	Autres charges			
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**3 148.54**	**59 086.10**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(I - II)**	**0.00**	**0.00**

(*) Y compris
– Redevances de crédit bail mobilier
– Redevances de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

			EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS	**(III)**		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amort., aux dépréciations et prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES	**(IV)**		
RESULTAT FINANCIER		**(III-IV)**		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**(I-II+III-IV)**	**0.00**	**0.00**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur prov., aux dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(V)**		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations except. aux amortissements, dépréciations et prov.			
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VI)**		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(V-VI)**		
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(VII)**		
	Impôts sur les excédents	**(VIII)**		
TOTAL - PRODUITS		**(I+III+V)**	**3 148.54**	**59 086.10**
TOTAL - CHARGES		**(II+IV+VI+VII+VIII)**	**3 148.54**	**59 086.10**
EXCEDENT OU INSUFFISANCE		**(total produits - total charges)**	**0.00**	**0.00**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS** Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
	TOTAL			
	CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole			
	TOTAL			

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Usagers douteux ou litigieux Autres créances Créances repr. titres prêtés, dont provisions Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les excédents Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & vers. assimilés Divers			
	Confédérations,fédération,union,associations affiliées (2) Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance					
TOTAUX					
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1) : à 1 an max. à l'origine / à plus d'1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 477.12	1 477.12		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les excédents Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Confédérations, fédération, union, associations affiliées (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**1 477.12**	1 477.12		
Renvois	(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice (2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

VARIATION DES FONDS PROPRES

(Art. 432-22 du Règlement ANC nº 2018-06/ 5.XII.2018)

(Devise : EUR)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		**A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
	Montant +	Montant +	dont : Générosité du public	Montant +	dont : Générosité du public	Montant −	dont : Générosité du public	Montant =
Fonds propres sans droit de reprise	15 000.00							15 000.00
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice								
Situation nette	**15 000.00**							**15 000.00**
Dotations consomptibles				32 743.65				32 743.65
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**15 000.00**			**32 743.65**				**47 743.65**

Objet du fonds de dotation :
Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire toutes missions d'intérêt général à caractère humanitaire, en organisant à partir de la France, des programmes d'aide en faveur des populations en situation de détresse ou de misère dans le monde, et en particulier Afrique.
Il a notamment pour vocation de participer à l'électrification des territoires et au développement des infrastructures permettant l'accès à l'énergie des populations, de façon à répondre à leurs besoins sanitaires, à améliorer leur condition d'hébergement et à favoriser leur insertion sociale ainsi que la création d'activités locales.
Par ailleurs, il a également vocation à financer les associations à but humanitaire dont sont acteurs ou adhérents des salariés de NOVARC et de ses filiales, sur présentation et validation des dossiers.

Périmètre et Moyens d'actions :
Dans le cadre de la réalisation de son objet, le fonds :
- développera ses propres actions ;
- ou participera au financement de structures ou de projets dont la réalisation favorisera sa mission d'intérêt général.
Le fonds de dotation pourra promouvoir et favoriser le développement d'évènements et d'animations ou toutes manifestations permettant notamment de collecter des fonds destinés à participer au financement d'activités d'intérêt général visées aux aux alinéas ci-dessus.

Afin de développer son objet social, le fonds pourra, notamment :
- financer et favoriser le développement de toute œuvre à caractère humanitaire, éducatif, philanthropique, social et scientifique pai·ticipant à son objet ;
- développer des partenariats avec tout organisme développant des activités similaires ou connexes ;
- procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de !'objet du fonds ;
- soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ;
- favoriser l'emploi de ses actifs au profit d'oeuvres exerçant des activités conformes à son objet ;
- prêter, louer et mettre à disposition des moyens matériels et humains dans le cadre de projets conformes à son objet ;
- organiser des colloques, séminaires, congrès et formations en vue de favoriser le développement de ses activités et de celles des organismes d'intérêt général qu'il entend soutenir ;
- éditer toutes publications et autres documents d'information.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 05/12/2018, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

Notes sur le changement de plan comptable :
Reclassement du suivi des dons de fonds dédiés (195000) en autres fonds consomptibles (108000).

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Non applicable

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Non applicable

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Non applicable

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Création de l'association le 07/08/2017
Président : REY Jean-Noël
Trésorier : FOURNAND Benoit
Secrétaire : GARCIA Marielle

Suivi des dons : annexe 16.

ANNEXE - ELEMENT 6-8 **Exercice du 01/01/20 au 31/12/20**

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
408000	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		1 210.00
TOTAL CHARGES À PAYER			1 210.00

NOTE ANNEXE SPECIFIQUE

SUIVI DES FONDS CONSOMPTIBLES

REPORT ENGAGEMENT 2019 POUR 33 892.19 €
(-) DONS EFFECTUES EN 2020 0 € (+) DONS RECUS EN 2020 2 000 €
(-) FRAIS GENERAUX DEDUITS POUR 3 148.54 €
(=) SOLDE ENGAGEMENT = 32 743.65 €
ENGAGEMENT EN PROVENANCE DES DONS 2017 = 25 743.65 €
ENGAGEMENT EN PROVENANCE DES DONS 2019 = 5 000.00 €
ENGAGEMENT EN PROVENANCE DES DONS 2020 = 2 000.00 €
ENGAGEMENT TOTAL EN PROVENANCE DES DONS = 32 743.65 €

CABINET BERNARD

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

Parc d'Activités de l'Etang
Rue Marie Curie
26780 CHATEAUNEUF DU RHONE

Tél. : 04.75.01.38.19
Fax : 04.75.53.46.09
montelimar@groupevingtsix.com

GROUPE VINGT SIX

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

NOVARC Foundation

Association

815 C CHEMIN DU RAZAS
ZI LES PLAINES
26780 MALATAVERNE

BILAN AU 31/12/2020

Société d'Expertise
Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de
l'ordre des Experts Comptables
de la région de Lyon
Membre de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Société a Responsabilité Limitée
au capital de 15 244 euros
418 146 585 RCS Romans
Code Activité 6920Z

S O M M A I R E

Page

COMPTE RENDU DE TRAVAUX 1

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF 2
BILAN PASSIF 3
COMPTE DE RESULTAT 4
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES 6
Variation des fonds propres (associations) 7

ANNEXE

Présentation de la fondation 8
1 - Principes, règles et méthodes comptables 9
6-8 - Charges à payer 11
16 - Fonds consomptibles 12

DETAIL DES COMPTES & ANALYSE

Détail des postes BILAN ACTIF 13
Détail des postes BILAN PASSIF 14
Détail des postes COMPTE DE RESULTAT 15
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 16
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 17
TABLEAU DE FINANCEMENT 18

COMPTE RENDU DE TRAVAUX
DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Monsieur Rey Jean-Noël, président du fonds, et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 19/01/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de

NOVARC Foundation
815C CHEMIN DU RAZAS
ZI LES PLAINES
26780 MALATAVERNE

relatifs à la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 . Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan : 49 221 EUR
- chiffres d'affaires : 3 149 EUR
- résultat net comptable : 0 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Fait à Châteauneuf Du Rhône
Le 26/02/21

Signature

L'Expert comptable
BERNARD Olivier

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois	**EXERCICE N, CLOS LE 31/12/20**			EXERCICE N-1 31/12/19
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois	BRUT	Amort., Provis.	**NET**	NET
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets et autres droits similaires					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
ACTIF	Install. techniques, matériel & outill. industriels					
	Autres immobilisations corporelles					
IMMOBILISE	Immobilisations en cours					
	Avances & acomptes sur immob. corporelles					
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations évaluées par mise en équival.					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	**(I)**				
	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
ACTIF	Avances & acomptes versés sur commandes					
CIRCULANT	**CREANCES**					
	Usagers & comptes rattachés					
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances					
	DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités		49 220.77		49 220.77	49 721.15
	Charges constatées d'avance					
COMPTES	**TOTAL**	**(II)**	**49 220.77**		**49 220.77**	**49 721.15**
DE	Frais d'émission des emprunts	**(III)**				
REGUL.	Primes de remboursement	**(IV)**				
	Ecarts de conversion actif	**(V)**				
	TOTAL GENERAL	**(I à V)**	**49 220.77**		**49 220.77**	**49 721.15**

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois		**EXERCICE N**	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois		**31/12/2020**	31/12/2019
FONDS PROPRES	**FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE**				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires			15 000.00	15 000.00
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)				
	Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)				
	RESERVE LEGALE				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(EXCEDENT OU INSUFFISANCE)**		**0.00**	**0.00**
		Total des fonds propres (situation nette)		**15 000.00**	**15 000.00**
	AUTRES FONDS PROPRES				
	Fonds propres consomptibles			32 743.65	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
		Total des autres fonds propres		**32 743.65**	
	TOTAL DES FONDS PROPRES		**(I)**	**47 743.65**	**15 000.00**
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés des fondations abritées				
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				33 892.19
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
	TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES		**(II)**		**33 892.19**
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL DES PROVISIONS		**(III)**		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts & dettes financières divers				
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 477.12	828.96
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES		**(IV)**	**1 477.12**	**828.96**
	Ecarts de conversion passif		**(V)**		
	TOTAL GENERAL		**(I à V)**	**49 220.77**	**49 721.15**

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois	**EXERCICE N**	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois	**31/12/2020**	31/12/2019
	Cotisations			
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature :			
	Ventes de prestations de service			
PRODUITS	*dont parrainages :*			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation			
D'EXPLOITATION	Versements des fondateurs ou conso. de la dot. consomptible		1 148.54	
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels			
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières			
	Reprises sur amortissements & provisions, transfert de charges			
	Utilisations de fonds reportés			
	Utilisations de fonds dédiés des fondations abritées			
	Utilisations de fonds dédiés			54 086.10
	Autres produits		2 000.00	5 000.00
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**3 148.54**	**59 086.10**
	Achats de marchandises			
	Variation de stock (marchandises)			
	Achats matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stock (matières premières & approvisionnements)			
CHARGES	Autres achats et charges externes (*)		3 148.54	3 193.91
	Aides financières			22 000.00
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
D'EXPLOITATION	Charges sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Reports en fonds reportés			
	Reports en fonds dédiés des fondations abritées			
	Reports en fonds dédiés			33 892.19
	Autres charges			
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**3 148.54**	**59 086.10**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(I - II)**	**0.00**	**0.00**

(*) Y compris
– Redevances de crédit bail mobilier
– Redevances de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

			EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS	**(III)**		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amort., aux dépréciations et prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES	**(IV)**		
RESULTAT FINANCIER		**(III-IV)**		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**(I-II+III-IV)**	**0.00**	**0.00**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur prov., aux dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(V)**		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations except. aux amortissements, dépréciations et prov.			
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VI)**		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(V-VI)**		
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(VII)**		
	Impôts sur les excédents	**(VIII)**		
TOTAL - PRODUITS		**(I+III+V)**	**3 148.54**	**59 086.10**
TOTAL - CHARGES		**(II+IV+VI+VII+VIII)**	**3 148.54**	**59 086.10**
EXCEDENT OU INSUFFISANCE		**(total produits - total charges)**	**0.00**	**0.00**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS** Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
	TOTAL			
	CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole			
	TOTAL			

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Usagers douteux ou litigieux Autres créances Créances repr. titres prêtés, dont provisions Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les excédents Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & vers. assimilés Divers			
	Confédérations,fédération,union,associations affiliées (2) Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance					
TOTAUX					
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1) : à 1 an max. à l'origine / à plus d'1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 477.12	1 477.12		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les excédents Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Confédérations, fédération, union, associations affiliées (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**1 477.12**	1 477.12		
Renvois	(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice (2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

VARIATION DES FONDS PROPRES

(Art. 432-22 du Règlement ANC nº 2018-06/ 5.XII.2018)

(Devise : EUR)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		**A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
	Montant +	Montant +	dont : Générosité du public	Montant +	dont : Générosité du public	Montant −	dont : Générosité du public	Montant =
Fonds propres sans droit de reprise	15 000.00							15 000.00
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice								
Situation nette	**15 000.00**							**15 000.00**
Dotations consomptibles				32 743.65				32 743.65
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**15 000.00**			**32 743.65**				**47 743.65**

Objet du fonds de dotation :
Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire toutes missions d'intérêt général à caractère humanitaire, en organisant à partir de la France, des programmes d'aide en faveur des populations en situation de détresse ou de misère dans le monde, et en particulier Afrique.
Il a notamment pour vocation de participer à l'électrification des territoires et au développement des infrastructures permettant l'accès à l'énergie des populations, de façon à répondre à leurs besoins sanitaires, à améliorer leur condition d'hébergement et à favoriser leur insertion sociale ainsi que la création d'activités locales.
Par ailleurs, il a également vocation à financer les associations à but humanitaire dont sont acteurs ou adhérents des salariés de NOVARC et de ses filiales, sur présentation et validation des dossiers.

Périmètre et Moyens d'actions :
Dans le cadre de la réalisation de son objet, le fonds :
- développera ses propres actions ;
- ou participera au financement de structures ou de projets dont la réalisation favorisera sa mission d'intérêt général.
Le fonds de dotation pourra promouvoir et favoriser le développement d'évènements et d'animations ou toutes manifestations permettant notamment de collecter des fonds destinés à participer au financement d'activités d'intérêt général visées aux aux alinéas ci-dessus.

Afin de développer son objet social, le fonds pourra, notamment :
- financer et favoriser le développement de toute œuvre à caractère humanitaire, éducatif, philanthropique, social et scientifique pai·ticipant à son objet ;
- développer des partenariats avec tout organisme développant des activités similaires ou connexes ;
- procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de !'objet du fonds ;
- soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ;
- favoriser l'emploi de ses actifs au profit d'oeuvres exerçant des activités conformes à son objet ;
- prêter, louer et mettre à disposition des moyens matériels et humains dans le cadre de projets conformes à son objet ;
- organiser des colloques, séminaires, congrès et formations en vue de favoriser le développement de ses activités et de celles des organismes d'intérêt général qu'il entend soutenir ;
- éditer toutes publications et autres documents d'information.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 05/12/2018, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

Notes sur le changement de plan comptable :
Reclassement du suivi des dons de fonds dédiés (195000) en autres fonds consomptibles (108000).

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Non applicable

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Non applicable

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Non applicable

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Création de l'association le 07/08/2017
Président : REY Jean-Noël
Trésorier : FOURNAND Benoit
Secrétaire : GARCIA Marielle

Suivi des dons : annexe 16.

ANNEXE - ELEMENT 6-8 **Exercice du 01/01/20 au 31/12/20**

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
408000	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		1 210.00
TOTAL CHARGES À PAYER			1 210.00

NOTE ANNEXE SPECIFIQUE

SUIVI DES FONDS CONSOMPTIBLES

REPORT ENGAGEMENT 2019 POUR 33 892.19 €
(-) DONS EFFECTUES EN 2020 0 € (+) DONS RECUS EN 2020 2 000 €
(-) FRAIS GENERAUX DEDUITS POUR 3 148.54 €
(=) SOLDE ENGAGEMENT = 32 743.65 €
ENGAGEMENT EN PROVENANCE DES DONS 2017 = 25 743.65 €
ENGAGEMENT EN PROVENANCE DES DONS 2019 = 5 000.00 €
ENGAGEMENT EN PROVENANCE DES DONS 2020 = 2 000.00 €
ENGAGEMENT TOTAL EN PROVENANCE DES DONS = 32 743.65 €